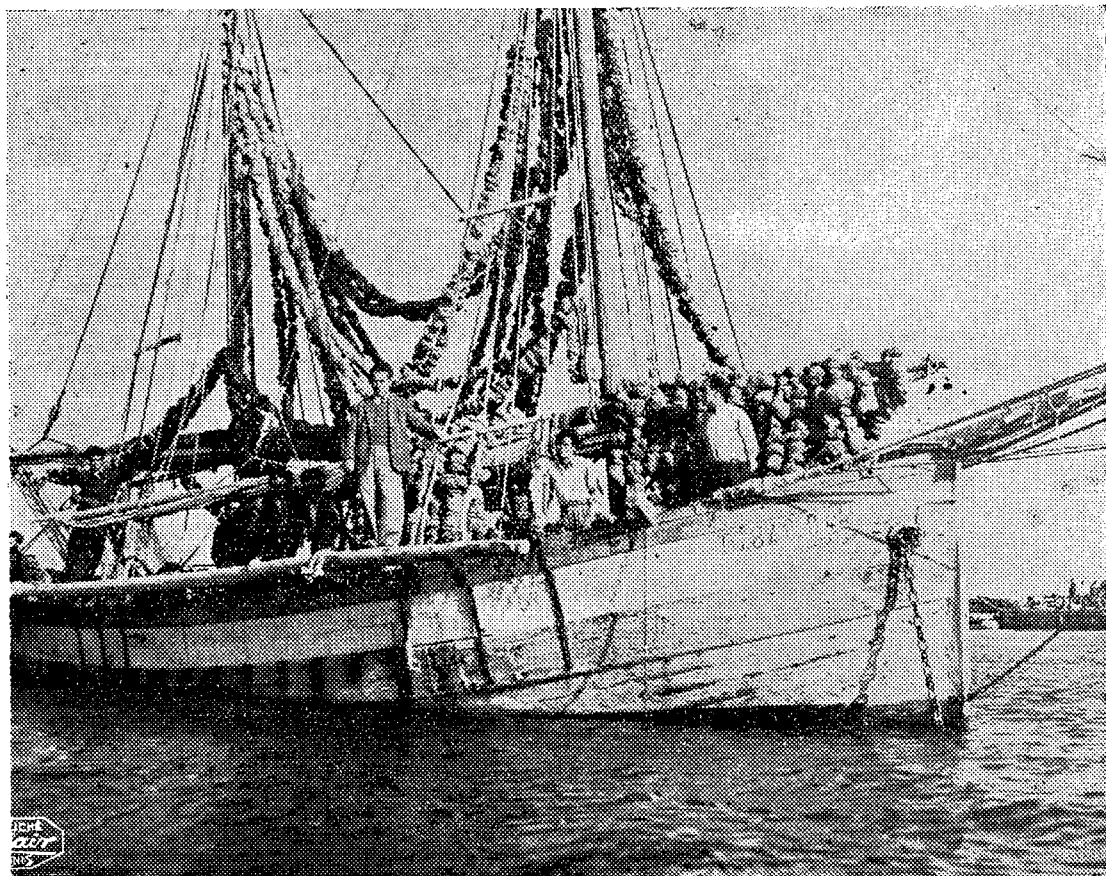


4 - PECHE

L'ÉPONGE EN TUNISIE



Un voilier rentre à Sfax après une fructueuse campagne d'éponges

(Photo O.T.U.S.)

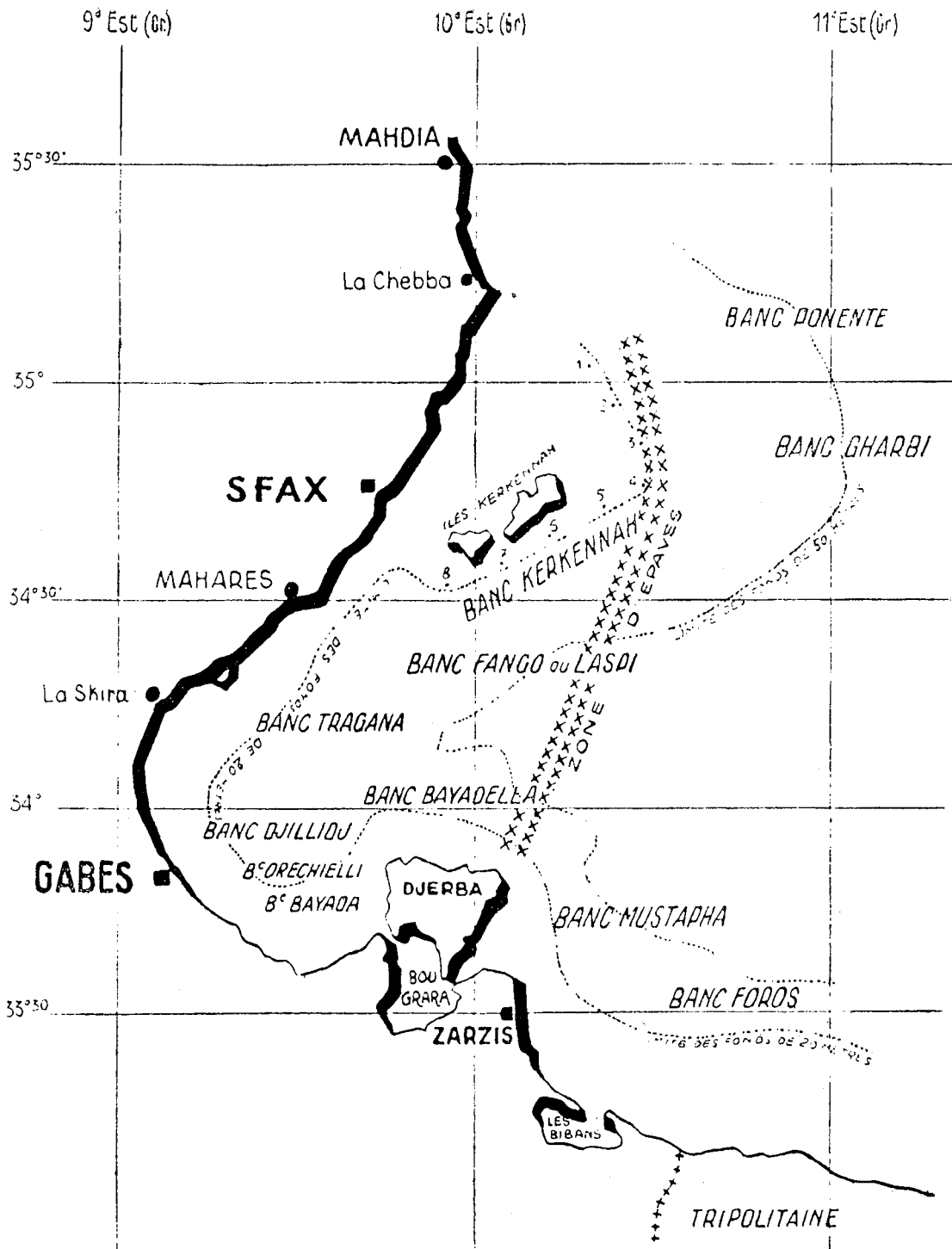
Les zones mondiales actuellement connues de pêcheries d'éponges se situent dans les eaux chaudes ou tempérées de la Méditerranée, le long des côtes de Tunisie, Tripolitaine, Cyrénaïque, Egypte, Turquie, Grèce; de l'Atlantique Ouest : Iles Bahamas, Cuba, Jamaïque, Floride; en Pacifique : Philippines, Japon.

Les côtes tunisiennes, de Tabarka à la frontière tripolitaine, sont parmi les plus riches du monde en fonds sous-marins spongifères composés de très nombreuses variétés.

L'éponge commune ou du commerce se trouve en abondance dans les fonds du Sud depuis Mahdia; l'éponge très fine (oreille d'éléphant), pêchée pendant l'été, dans les parages du Cap-Bon, de Bizerte et de Tabarka.

Néanmoins l'éponge se localise surtout dans le Sud de la Tunisie le long des côtes et des îles et sur des bancs du large bien connus des pêcheurs : Djilidj, Kerkenna, Dragana, etc..

Les éponges pêchées sur les fonds de la Tunisie peuvent être classées en plusieurs catégories :



Carte des bancs d'éponges de la région Sud

(Cliché O.T.U.S. publié avec l'assentiment de la Chambre Mixte merce et d'Agriculture du Sud)

Eponges dites « Gangaves » pêchées par les gangaviers à l'intérieur du golfe de Gabès sur les bancs de Dragana, Fango, Djilidj, Kerkennah, Gharbi et Ponente.

Eponges « Kamakis » comprenant 3 catégories suivant les lieux de pêche : entre Sfax et les Iles Kerkennah, au large de Zarzis, à l'est de l'île de Djerba.

Eponges dites « Scaphandres » : les « Oreilles d'éléphant » très fines pour la toilette, la chimie, la médecine; les fines dites Venise, Mezzogorius, Libeccis, Gabès, Bordj Khedidja, Kerkennah fine.

Eponges dites de « collection », curieuses surtout par leurs formes, leurs grosseurs, leur originalité.

La pêche aux éponges se pratique dans les eaux tunisiennes depuis des temps immémoriaux.

Elle fut longtemps exploitée d'une manière très sommaire par les pêcheurs indigènes, puis affermée par le Gouvernement Beylical.

Les fermiers, qui vers le milieu du 19^e siècle firent appel à des pêcheurs européens, sont à l'origine d'une exploitation plus rationnelle, ceux-ci ayant apporté à cette industrie des méthodes modernes déjà usitées en Mer Egée et dans la Méditerranée orientale : le scaphandre et la drague.

Plus tard il fut fait appel aux pêcheurs italiens de Lampeduse et de Torre del Greco et aux marins grecs qui se sont pour la plupart définitivement établis dans la région de Sfax.

Les méthodes de pêche ont été fixées par le décret beylical du 17 juillet 1906.

Elles sont actuellement au nombre de 4 :

la pêche au pied, la pêche au trident, la pêche à la gangave, la pêche au scaphandre.

1^o) La pêche à pied, peu productive, ne peut se pratiquer que sur les hauts fonds de 1 m. à 2 m., le pêcheur reconnaissant l'éponge au contact du pied : ce procédé, rudimentaire, est de très faible rendement.

2^o) La pêche au trident (Kamakis) est pratiquée surtout par les indigènes qui s'y adonnent en particulier sur les fonds de Zarzis (Akaras).

Le pêcheur utilise une barque spéciale, de faible tonnage et explore le fond au moyen d'un tube de tôle étamée muni d'une vitre à sa base.

Cet appareil, véritable lunette plongeante, permet de découvrir les éponges à une certaine profondeur.

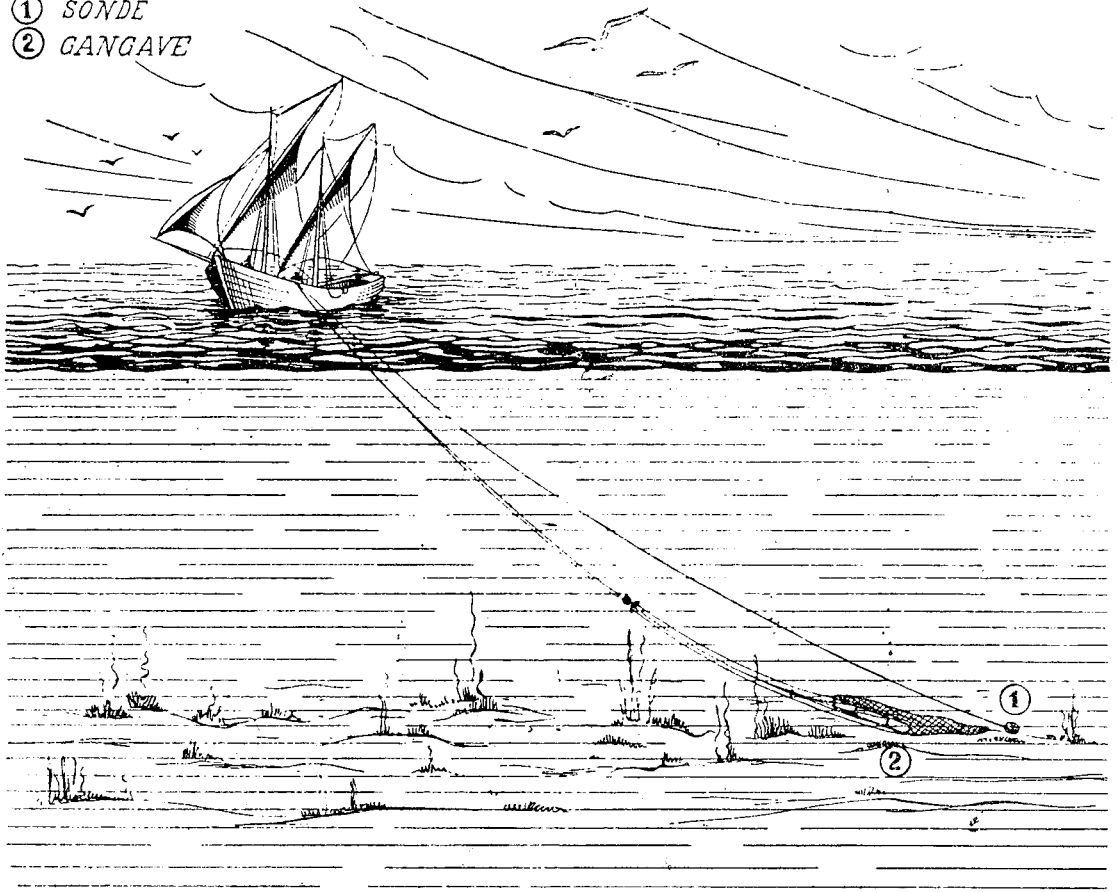
Alors avec une adresse vraiment surprenante, ces spécialistes, armés d'un trident, les harponnent et les ramènent à la surface.

Cette pêche ne peut être pratiquée en eaux profondes et la limite atteinte ne dépasse pas 15 m.

3^o) La pêche à la gangave, gagova ou cava des Italiens, sorte de filet drague trainant qui racle le fond de la mer.

Il est constitué par un cadre de 6 à 8 mètres de longueur sur 0,60 à 0,80 de hauteur, dont la partie inférieure est un fer rond de 5 centimètres de diamètre environ, d'un poids de 200 kg. environ.

- ① SONDE
- ② GANGAVE



Voilier gangavie en action

(Cliché O.T.U.S. publié avec l'autorisation de la Chambre Mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud)

La poche en filet à larges mailles placée à l'arrière du cadre recueille les productions diverses du fond arrachées indistinctement.

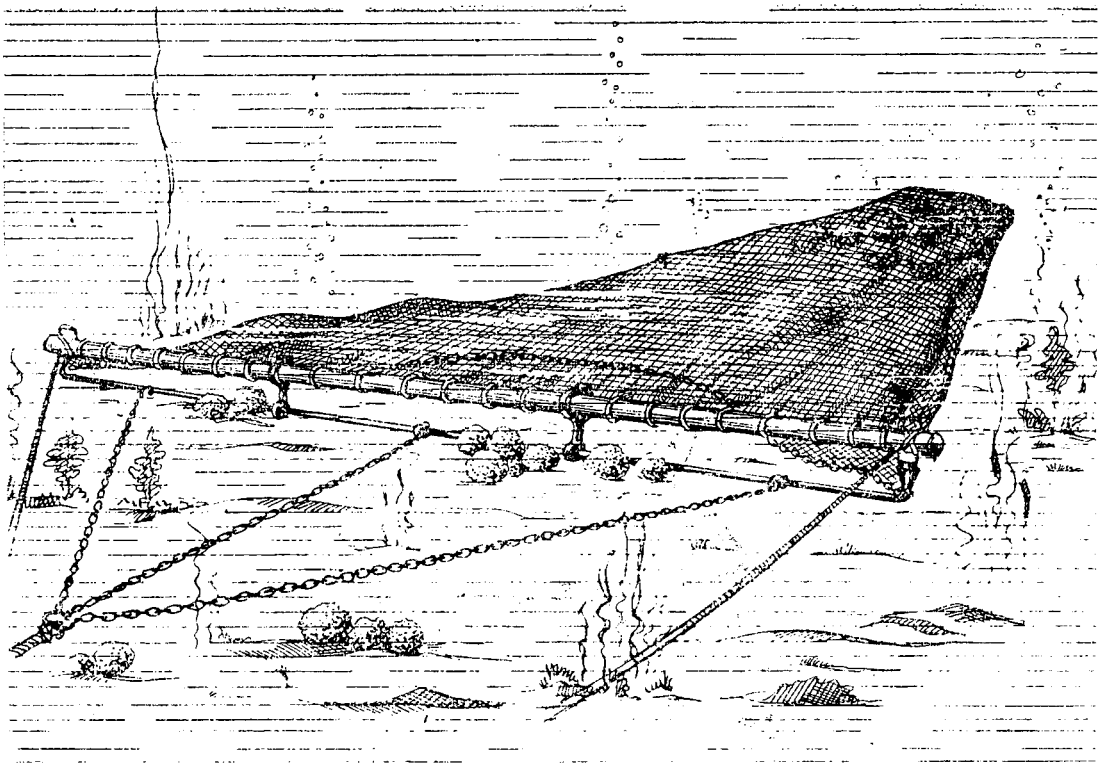
Le décret du 17 juillet 1906 interdit à juste titre l'emploi de la gangave sur les fonds inférieurs à 20 m. qui peuvent être exploités au trident. Ce moyen de pêche n'est autorisé que pendant certaines périodes de l'année.

4°) La pêche au scaphandrier est la plus rationnelle. Elle s'opère par les procédés les plus classiques.

Les pêcheurs préfèrent l'utilisation du costume, malgré les impédiments qu'il présente, à l'appareil respiratoire genre Fernez utilisé en Egypte.

D'ailleurs la pêche à nu n'est praticable qu'en plein été en raison de la température de l'eau.

Les pêcheurs apportent sur les marchés ou dans les dépôts des armateurs des éponges triées par catégories et préalablement lavées à l'eau de mer, débarrassées de leur gangue et séchées à bord des bateaux : c'est ce qu'on appelle la pêche blanche.



Position de la gangave sur fond plat

(Cliché O.T.U.S. publié avec l'autorisation de la Chambre Mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud)

Parfois au contraire, par manque d'outillage ou parce qu'ils ne peuvent séjourner à la mer, les pêcheurs apportent les éponges telles qu'elles sortent de l'eau : elles sont alors vendues aux enchères publiques; c'est la pêche noire dont le nom provient de la coloration des éponges.

Des projets sont en cours pour organiser un marché des éponges qui permettrait à la fois de régulariser les apports et les cours et d'assurer la qualité.

A noter qu'en Amérique ces sortes de marchés exclusifs et officiels existent.

Les pêcheurs y apportent, obligatoirement leurs éponges et les exposent avec toutes les indications de qualité, de quantité, de poids, de pièces.

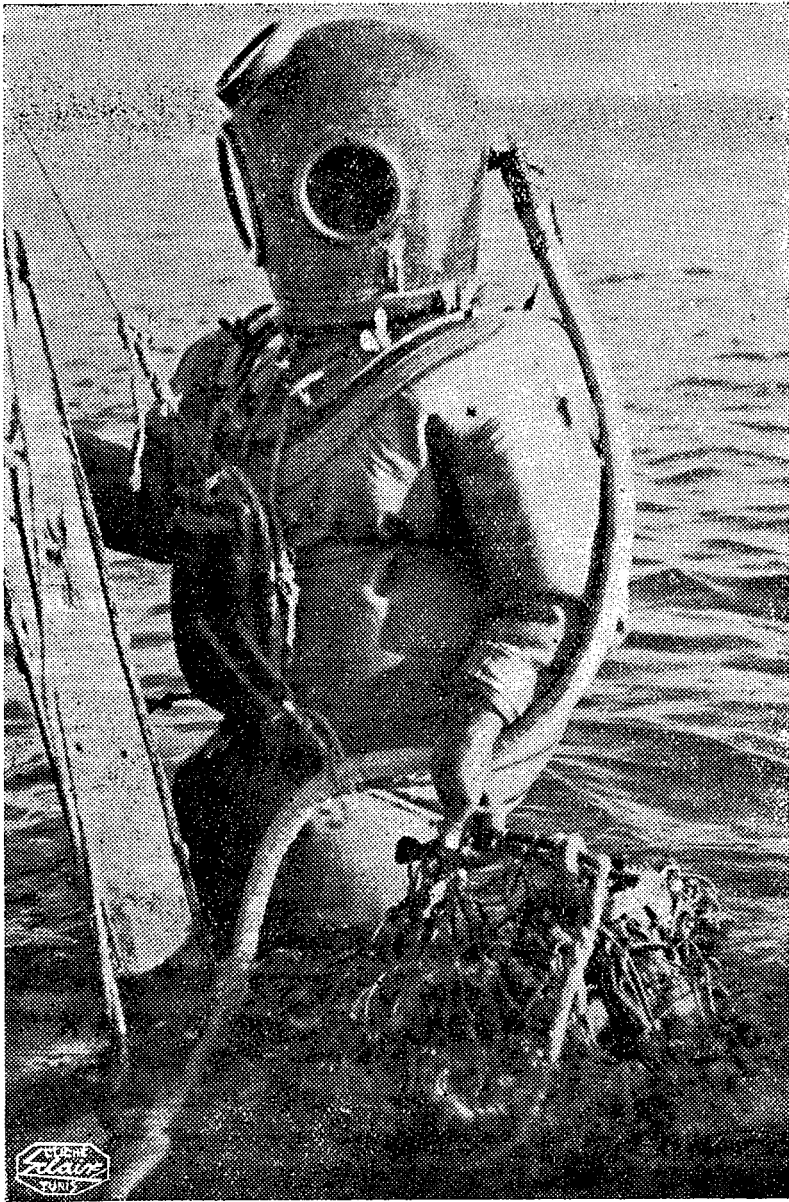
On a éliminé les surenchères injustifiées : qualification des acheteurs, allotissements au minimum de 300 kgs, offres sous enveloppes cachetées, etc.

Ce système est supérieur à la vente libre aux enchères publiques tel qu'il est actuellement pratiqué à Sfax.

* * *

Durant des millénaires, l'éponge naturelle a été un article commercial du Bassin méditerranéen.

Il est permis de penser que les éponges, qu'Homère met aux mains d'Hesphaestus pour nettoyer sa forge, ou des servantes de Penelope et d'Ulysse, provenaient du Golfe de Gabès ou de Djerba, l'antique Ile des Lotophages.



Un scaphandrier remonte sa cueillette d'éponges

(Photo O.T.U.S.)

Il est à peine besoin d'insister sur les énormes besoins d'éponges domestiques ou industrielles du monde moderne.

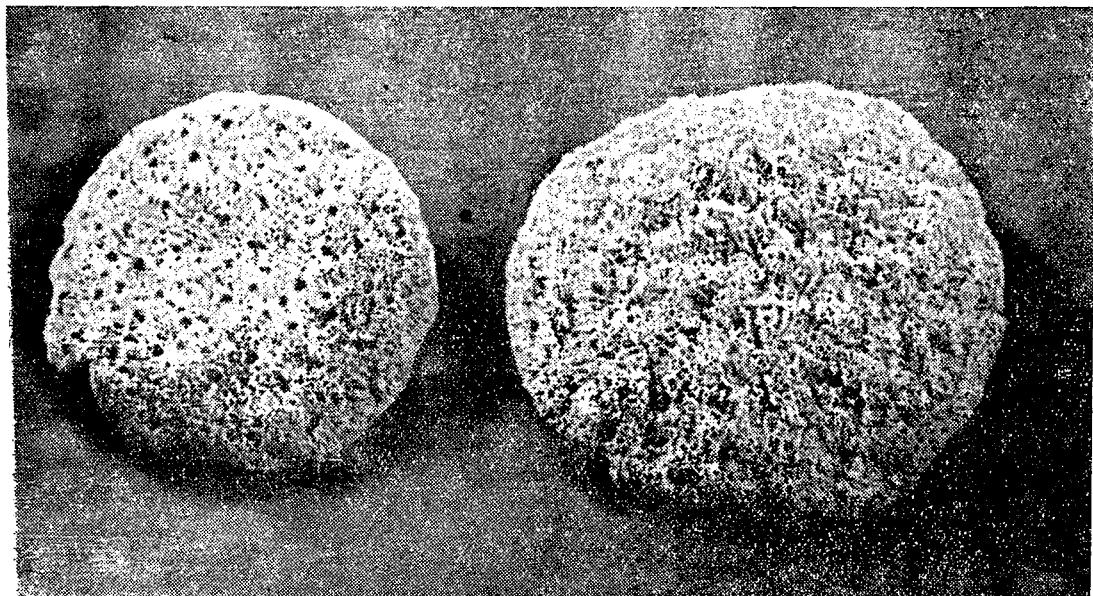
Les U.S.A. à eux seuls consomment annuellement 450 tonnes métriques d'éponges domestiques, et malgré la concurrence de l'éponge artificielle — surtout en matière de prix — le marché de l'éponge animale demeure extrêmement important.

Son emploi ne se limite pas à la toilette humaine. Entretien des immeubles, de l'outillage industriel, ferroviaire, automobile, peinture, décoration, construction, vernissage des poteries, fabrication de cuirs ouvrés, de chapeaux, de bijoux; lithographie, beaux-arts, elle sert à bien d'autres usages.

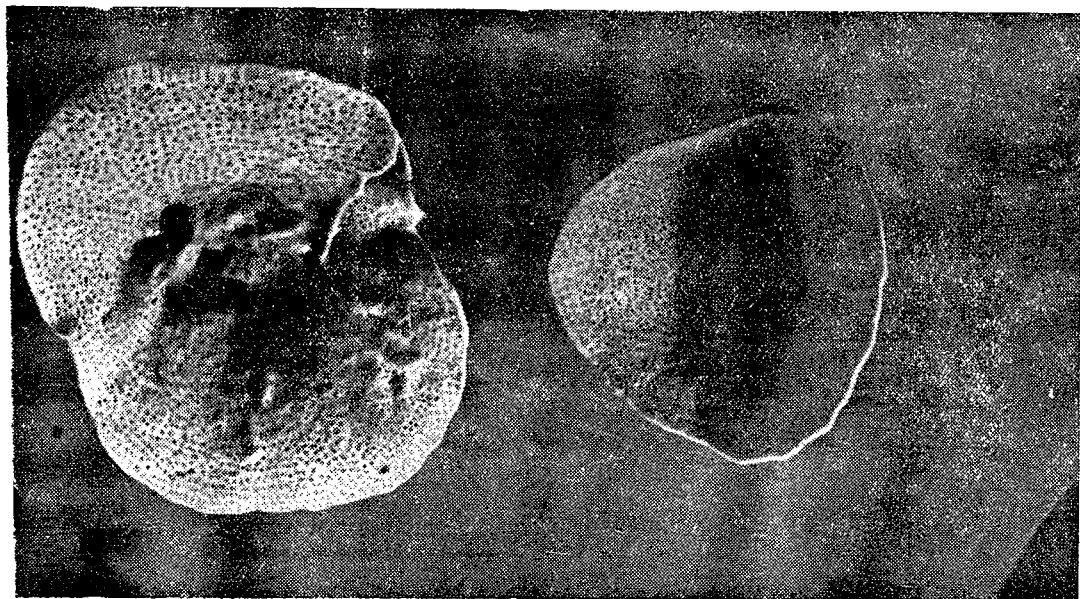
L'éponge de Tunisie est présentée à la vente sous deux formes : soit non blanchies, soit blanchies.

L'éponge délivrée de sa gangue et lavée n'est pas encore marchande.

Il faut encore la débarrasser des matières dures qu'elle contient : débris de roches, de coraux ou de plantes marines, puis la tailler pour lui donner une forme plus ou moins sphérique.



EPONGES « DJERBI »



EPONGES « OREILLES D'ÉLEPHANT »
Quelques beaux spécimens d'éponges

(Cliché O.T.U.S. publié avec l'autorisation de la Chambre Mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud).

Enfin les éponges sont triées, séchées, sélectionnées et emballées en sacs.

Toutefois la Tunisie s'est outillée ces dernières années soit par le développement des affaires artisanales de Sfax et des Coopératives, soit par la création d'usines notamment dans la banlieue de Tunis en vue d'assurer le blanchiment d'éponges et leur vente directe à la clientèle dans de belles présentations sous cellophane.

Avant la guerre, en effet, ce travail de blanchiment se faisait presque exclusivement en France.

L'éponge est un produit délicat et couteux, les manipulations qu'elle doit subir sont minutieuses; c'est la raison pour laquelle la main-d'œuvre tunisienne, qui connaît admirablement bien l'éponge, est plus que toute autre qualifiée pour assurer la totalité des transformations indispensables.

La Tunisie a bénéficié ces dernières années d'une situation exceptionnelle.

Alors que la France recevait avant guerre 40 % de ses éponges de l'Etranger, ses importateurs furent amenés à se servir exclusivement en Tunisie.

De même les U.S.A. durent rechercher une nouvelle source d'approvisionnement à la suite de maladies qui depuis 1938 atteignent les bancs d'éponges du Golfe du Mexique, de la Mer des Caraïbes, phénomène qui reprit avec acuité en 1946 et 1947.

Il faudra toutefois beaucoup d'efforts à nos commerçants pour maintenir ce courant favorable.

La Tunisie est loin d'avoir atteint son maximum de rendement qui doit aisément dépasser 200 tonnes métriques annuellement. L'éponge tunisienne d'une qualité supérieure à ses concurrentes peut conserver sa place privilégiée : c'est une question de prix et de qualité.

Grâce aux avances fournies aux pêcheurs par la Caisse de Crédit Artisanal et Maritime, ceux-ci vont pouvoir financer leur campagne et développer leur matériel.

De même la création de Sociétés Coopératives de Pêche et d'Armement, doit contribuer à faire conserver à la Tunisie sa place sur le marché mondial des éponges.

P. AUBRUN

Directeur de l'O.T.U.S.

STATISTIQUES

Exportations globales (en poids)	1937	153.000 Kgs
	1946	159.000 Kgs

Détail des Exportations

Années 1947 et 1948 (11 premiers mois)

PAYS DE DESTINATION	1 9 4 7		1 9 4 8	
	Poids en Kilog.	Valeurs en frs	Poids en Kilog.	Valeurs en frs
France et Union Française.....	115.661	179.695.181	83.000	137.622.000
Belgique-Luxembourg	15.850	21.800.755	10.479	17.846.263
U. S. A.	8.618	14.394.116	13.526	46.391.363
Suisse	6.069	10.255.551	4.111	13.577.486
Angleterre	5.979	16.999.300	1.139	3.768.723
Pays-Bas	4.642	9.380.047	6.022	13.327.451
Tchécoslovaquie	1.351	3.406.397	764	2.859.630
Australie	54	194.200		
Hongrie	76	176.418	653	1.604.508
Norvège	71	168.800	175	460.046
Portugal	47	122.220	25	253.532
Autres pays d'Amérique.....	16	44.700		
Suède	11	32.299	990	3.088.383
Vénézuela	4	26.400	12	27.000
Danemark	21	52.200	68	629.572
Haïti	2	9.000		
Brésil	68		68	223.200
Finlande			68	185.715
Canada			16	42.900
Italie			3	25.396
TOTAL.....	158.472	256.757.584	121.119	241.933.168

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|--|----------------------|
| Notice commerciale de l'O.T.U.S. | (Edition 1947) |
| Rapports de la Conférence de l'Eponge à Sfax | (1946) |
| World Trade in Sponges
(United States Department of Commerce) | (1948) |
| Bulletin Mensuel de l'O.T.U.S. | (1947 - 1948 - 1949) |